

Réunion du conseil municipal

Mardi 14 avril 2026 à 18h30 en mairie de Nohèdes

Présents : Stéphane Cufi (pouvoir Jean-Pierre Salsenach), Christine Surjis, Geneviève Delude, Thierry Bégué (pouvoir Gérard Meloux), Hélène Blanquer, Magali.

Excusés : Gerard Meloux

En Visio Jean Pierre Salsenach

Ordre du jour :

- Compte financier unique 2025 : Principal/Eau/Photovoltaïque
- Affectation du résultat 2025 : Principal/Eau/Photovoltaïque
- Budget primitif 2026 : Principal/Eau/Photovoltaïque
- Taux des taxes locales 2026
- DSEC intempéries 2026 (Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales)
- Travaux cimetièrre
- Questions diverses

1. Compte financier unique 2025 : Principal/Eau/Photovoltaïque

Le conseil municipal vote au chapitre.

Magali présente :

- Compte financier unique 2025 : Principal investissement et fonctionnement
- Le Compte financier unique 2025 : Eau investissement et fonctionnement
- Le compte financier unique Photovoltaïque. Recettes.

Le maire quitte la salle

- Compte financier unique 2025 : Principal investissement et fonctionnement : **Voté à l'unanimité**
- Compte financier unique 2025 : Eau compte financier unique Photovoltaïque : **Voté à l'unanimité**
- Compte financier unique Photovoltaïque Investissement et fonctionnement : **Voté à l'unanimité**

2. Affectation du résultat 2025 : Principal/Eau/Photovoltaïque

- Affectation du résultat 2025 Photovoltaïque : **Voté à l'unanimité**
- Affectation du résultat 2025 budget principal : **Voté à l'unanimité**
- Affectation du résultat 2025 Eau : **Voté à l'unanimité**

3. Budget primitif 2026 : Principal/Eau/Photovoltaïque

Le maire présente le budget prévisionnel 2026

- Budget principal Parties fonctionnement et investissement
- Eau Parties fonctionnement et investissement
- Photovoltaïque : Parties fonctionnement et investissement

Les budgets prévisionnels sont votés à l'unanimité

4. Taux des taxes locales 2026

Pas d'augmentation des taux taxes locales voté à l'unanimité

5. DSEC intempéries 2026 (Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales)

Une délibération doit autoriser le maire à déposer un dossier de demande de subvention pour environ 39000 euros.

Le conseil municipal autorise le maire à effectuer cette demande de subvention pour le montant le plus élevé possible à l'unanimité

6. Travaux cimetière

Pas encore de Devis. Le maire demande un report.

7. Questions diverses

A - Commission de contrôle des listes électorales : une réunion par an

- Représentants de la commune :
Un titulaire : Stéphane Cufi.
Une Suppléante : Geneviève Delude
- Représentants de l'administration :
Une titulaire : Monique Fonda
Un suppléant : Dominique Lasselin.
- Représentants pour le tribunal :
Un titulaire : Jean Max Bernard
Une suppléante : Viviane Surjis

B- Incendie : comment prévenir les habitants en cas d'incendie ?

Il y a un exercice tous les premiers jeudis du mois à 11h pour former les habitants à l'utilisation du matériel d'incendie. Le maire engage les habitants à venir nombreux à ces formations.

Un groupe de bénévoles s'est engagé par écrit à intervenir en cas de problème sur le village. Ce groupe sera intégré par Christine Surjis dans le plan communal de sauvegarde. Un protocole sera défini.

C- Affouage :

La commission affouage définira les futures modalités

20h : la séance est levée